

1. Coordonnées des intervenants**1.1. Déclarant(s)****Déclarant 1**

Vous êtes : Personne physique

Mr _____ Nom _____ Prénom _____
Rue _____ Numéro _____ Boite _____
Code Postal _____ Localité _____ Pays _____
Téléphone _____ Fax _____
Courriel _____

Déclarant pour : Unité PEB 1, Unité PEB 2**1.2. Responsable(s) PEB****Responsable PEB 1**

Vous êtes : Personne morale

Numéro d'agrément PEB-00850Dénomination CERTIGEOForme Juridique srl

légalement représentée par :

Mr _____ Nom Bertulot Prénom Arnaud
Fonction Administrateur
Rue Rue du Football Numéro 10 Boite _____
Code Postal 7110 Localité Houdeng-Aimeries Pays Belgique
Téléphone 0476/55.20.19 Fax _____
Courriel info@certigeo.be

Responsable PEB pour : Bâtiment Gauche, Bâtiment Droite**1.3. Architecte(s)**

Architecte 1

Vous êtes : Personne physique

Mr	Nom	_____	Prénom	_____	
Rue	_____	Numéro	_____	Boite	_____
Code Postal	_____	Localité	_____	Pays	Belgique
Téléphone	_____	Fax	_____		
Courriel	_____				

Architecte pour : Bâtiment Gauche, Bâtiment Droite

1.4. Auteur(s) d'étude de faisabilité

Le responsable PEB renseigné ci-dessus assure également la mission d'auteur d'étude de faisabilité pour : Bâtiment Gauche

Le responsable PEB renseigné ci-dessus assure également la mission d'auteur d'étude de faisabilité pour : Bâtiment Droite

2. Description du projet

2.1. Localisation des travaux

Adresse 1 :

Rue _____ Numéro _____
 Code Postal 7170 Localité La Hestre Pays Belgique
 Références cadastrales Manage / 4e div. / Section B / n°12 N10 et P15

Adresse du/des bâtiment(s) : Bâtiment Gauche, Bâtiment Droite

2.2. Nature du projet et exigences applicables

Nature du projet

Période du permis Du 01/07/2019 au 31/12/2020

Nom du bâtiment	Nature des travaux	Critère invoqué
Bâtiment Gauche	Bâtiment construit ou reconstruit	
Bâtiment Droite	Bâtiment construit ou reconstruit	

Exigences applicables

Bâtiment	Nom de l'unité	Destination de l'unité PEB	Exigences PEB à respecter conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 15/05/2014 et ses annexes					
			U/R	K < 35	Ew < 65	Es < 115	Ventil	Surch
Bâtiment Gauche	Unité PEB 1	Résidentielle (logement individuel)	U/R	K < 35	Ew < 65	Es < 115	Ventil	Surch
			✓	✓	✓	✓	-	✓
Bâtiment Droite	Unité PEB 2	Résidentielle (logement individuel)	U/R	K < 35	Ew < 65	Es < 115	Ventil	Surch
			✓	✓	✓	✓	-	✓

La ventilation hygiénique devra satisfaire aux exigences lors de la déclaration PEB finale.

2.3 Etude de faisabilité technique, environnementale et économique

Bâtiment : Bâtiment Gauche

L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	2	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	834,70	7 533,80	7.5	<input type="checkbox"/>
Solaire thermique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	360,50	1 980,60	> 20 ans	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Air-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1 139,20	-999,10	> 20 ans	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Sol-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Poêle à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Cogénération HR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Actuellement, pas de solutions retenues.

Pièce justificative : EF

Bâtiment : Bâtiment Droite

L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	2	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	834,70	7 533,80	7.5	<input type="checkbox"/>
Solaire thermique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	360,50	1 980,60	> 20 ans	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Air-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1 139,20	-999,10	> 20 ans	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Sol-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Poêle à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Cogénération HR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Actuellement, pas de solutions retenues.

Pièce justificative : EF

3. Liste des documents à joindre

Le rapport PEB

qui reprend au minimum :

- le descriptif des mesures à mettre en oeuvre qui démontre que le projet pourra répondre aux exigences PEB ;
- l'estimation du résultat attendu du calcul de la performance énergétique du bâtiment.

Le rapport de l'étude de faisabilité technique, environnementale et économique

qui reprend au minimum :

- la présentation des besoins énergétiques à satisfaire et les consommations d'énergie ;
- l'estimation du calcul de dimensionnement technique et les grandeurs de référence ainsi que les hypothèses de travail utilisées pour ce calcul ;
- le cas échéant, une évaluation des contraintes d'utilisation, notamment en terme de maintenance, de disponibilité et de type de combustible envisagé ;
- l'évaluation des économies d'énergie ;
- l'estimation du coût économique et du temps de retour.

Une copie de l'attestation ou du document permettant d'évaluer la pertinence de l'exception invoquée

Une copie de l'Arrêté ministériel relatif au(x) concept(s) innovant(s) utilisé(s) dans le projet.

Autre

Description de la pièce jointe :

Nombre TOTAL de documents joints

4. Déclarations sur l'honneur et signatures

Déclarant 1

Je soussigné(e),

domicilié(e) / établi(e)

assumant le rôle de : Déclarant

déclare avoir pris connaissance des exigences de Performance Energétique et des sanctions applicables en cas de non-respect de celles-ci, conformément à la réglementation en vigueur (Décret PEB du 28 novembre 2013 ; Arrêté PEB du GW du 15 mai 2014).

Date : 09 / 04 / 2020

Signature : _____

Responsable PEB 1

Je soussigné(e), Bertulot Arnaud

Numéro d'agrément : PEB-00850

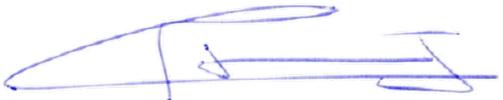
représentant légal pour : srl CERTIGEO

domicilié(e) / établi(e) Rue du Football 10 à 7110 Houdeng-Aimeries

assumant le rôle de : Responsable PEB

déclare avoir pris connaissance des exigences de Performance Energétique et des sanctions applicables en cas de non-respect de celles-ci, conformément à la réglementation en vigueur (Décret PEB du 28 novembre 2013 ; Arrêté PEB du GW du 15 mai 2014).

Date : 09 / 04 / 2020

Signature : 

Architecte 1

Je soussigné(e),

domicilié(e) / établi(e)

assumant le rôle de : Architecte

déclare avoir pris connaissance des exigences de Performance Energétique et des sanctions applicables en cas de non-respect de celles-ci, conformément à la réglementation en vigueur (Décret PEB du 28 novembre 2013 ; Arrêté PEB du GW du 15 mai 2014).

Date : 09 / 04 / 2020

Signature : _____

5. Protection de la vie privée

Comme le veut la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous vous signalons que :

- Les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service suivant du Gouvernement wallon :
Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie ;
- vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.